



Page 2

- Le billet
- Une nouvelle obligation
- Les horaires d'ouverture pour cet été

Page 3

- La balade urbaine!
- Avec le recul
- Les retrouvailles FSGT de l'été

Pages 4 et 5

- Les activités sportives pour la saison 2021/22

SOMMAIRE

Page 6

- C'est la rentrée (affiliations, licences)

Page 7

- Pass'Sport
- Du ping à Choisy cet été
- Avant la pratique sportive (mesures sanitaires)
- La revue annuelle du Comité de Paris est parue

Page 8

- Humeur
- Bilan de l'Agence Nationale du Sport

Page 9

- Nos adhérents ont du talent
- Jeux



Le BILLET sous forme de lettre ouverte!

« Bonjour à toutes et à tous,

Alors que je vis mes dernières heures au Comité de Paris dans le cadre de mon service civique, entamé en janvier2021, je vous écris pour vous remercier.

Je suis très touché des gestes de sympathie que vous m'avez manifestés, j'en suis très heureux. Le travail que j'ai effectué pour le Comité est une source de joie. Cette expérience de travail en direction des réfugiés fut très riche et je me réjouis de savoir que le Comité en a aussi tiré du positif.

Merci à toutes les personnes que j'ai côtoyées pendant ces six mois et de m'avoir transmis les valeurs du sport pour tous que véhicule la FSGT. Et plus particulièrement à Michel et Thomas pour m'avoir ouvert les portes du Comité. A Pablo pour m'avoir conseillé, épaulé et guidé dans toutes mes tâches. À Marie-Lyse, David et Martine pour m'avoir accueilli parmi eux avec bienveillance et sympathie.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne continuation dans vos activités respectives ainsi qu'un bel avenir commun aux couleurs de la FSGT.

A bientôt ».

Ilan REYES

UNE NOUVELLE OBLIGATION

Les récentes révélations sur des affaires de violences sexuelles dans le sport ont conduit le ministère chargé des Sports à élargir l'actuel contrôle de l'honorabilité des éducatrices et éducateurs sportifs professionnels à l'ensemble des bénévoles des fédérations sportives et de leurs comités, ligues et commissions sportives, ainsi que des clubs affiliés et leurs sections sportives. Le contrôle de l'honorabilité sera effectif au 1^{er} septembre 2021. Pour plus de précisions, se référer aux articles L.212-9, L.212-1 et L.322-1 du code du sport.

LE TEMPS DES VACANCES

Pour le Comité de Paris : Fermeture du 12 juillet au 4 août 2021. Les autres jours sur rendezvous du lundi au vendredi de 14h à 17h au 01 40 35 18 49 ou accueil@fsgt75.org.

Pour la fédération : Fermeture du 1^{er} août au 15 août 2021. Il sera possible de joindre les personnes présentes sur leur ligne directe. A partir du lundi 16 août, vous pourrez de nouveau joindre le standard (01 49 42 23 19) du lundi au vendredi 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h.

BALADE URBAINE



Du 5 au 30 juin 2021, le Comité FSGT de Paris organisait la première édition d'une balade urbaine. Une initiative sportive et culturelle dont l'objectif était de parcourir la capitale à pieds ou à vélo, pour découvrir les lieux et les personnages célèbres qui ont fait son histoire à travers plusieurs parcours et à l'aide d'un quiz. Cette première édition n'a pas connu le succès escompté.

Sans doute les conséquences d'une communication mal ajustée de notre part et d'un contexte particulier (nous étions en plein confinement). Pourtant, l'idée demeure et pourra être reconduite pour la prochaine saison. Ouverte à tous et à toutes, cette balade urbaine sera connectée avec la possibilité d'accéder à un quiz en ligne gratuitement et ainsi réaliser plusieurs parcours en fonction des envies de chacun.e (parcours libres ou parcours proposés). Nous pourrons même envisager un rassemblement sur la piste cyclabe de La Cipale dans le Bois de Vincennes avec des participants pour réaliser, pour ceux qui le souhaiteraient, un défi sportif et ainsi se retrouver pour une initiative sportive et culturelle... A suivre!

AVEC LE RECUL

Le 29 juin dernier se tenait l'AG élective du CNOSF qui a vu Brigitte Henriques (FF Foot) être élue présidente du CNOSF (57%). Emmanuelle Bonnet Oulaldj (FSGT), quant à elle, a obtenu 16% des voix à 3 points audessous de Thierry Rey (FFJudo) et à 10 points au-dessus de Patrice Martin (FF Ski Nautique). Lire le communiqué du 29 juin, *ici*.

Il faut savoir que les fédérations olympiques ont une majorité absolue des voix qui rend quasi impossible une éventuelle élection d'un.e candidat·e issu·e d'une fédération non olympique.

Toutefois, le score d'Emmanuelle est une bien belle surprise. Ce choix inédit, d'une candidature FSGT à la présidence du CNOSF, a marqué un peu plus la volonté de notre fédération de faire vivre et faire reconnaître la diversité du sport associatif fédéré à travers un contenu de qualité et une stratégie de communication spécifique. Voir : www.nouslesport2021.org. Il a permis de mettre en lumière sur la scène médiatique et les réseaux sociaux les fédérations multisports trop souvent « oubliées » dans le monde sportif en général.

Afin que cette candidature perdure, la FSGT a notamment mis à disposition du mouvement sportif des actes des 10 rencontres publiques, *ici*.

RETROUVAILLES FSGT POUR L'ÉTÉ

- Le Rassemblement Pyrénéen Multi-activités en Montagne de Castet (64) aura lieu du 24 juillet au 07 août 2021.

Pour en savoir plus, ici. Le formulaire d'inscription, ici.

- Le rassemblement « Montagne » à La Bérarde (Région de l'Oisans) du 7 au 14 août et au Verdon (Parc régional du Verdon) du 14 au 21 août 2021.

Contact : contactericmail@gmail.com

- Les championnats de France FSGT de pétanque triplette seniors hommes et dames se dérouleront à la Courneuve (93) les 17, 18 et 19 septembre 2021 au Parc interdépartemental des sports Marville.

Contact: Hubert Desmet au 01 49 42 23 39

---000---

- Le Championnat National FSGT de VTT est prévu les 30 et 31 octobre 2021 à la Chapelle-Saint-Aubin dans la Sarthe (72).

Contact: xavier.raynaud@orange.fr



LES ACTIVITÉS SPORTIVES DE LA SAISON 2021/2022

BADMINTON

Ouvert à tous - Des tournois en individuel ou en double - Du funmiton (le filet est opaque) - La participation de certaines équipes aux championnats fédéraux.

ESCALADE/MONTAGNE

Des séances de grimpe sur plusieurs structures artificielles d'escalade (SAE) dans Paris - Activités de plein air sur falaises ou rochers ou en montagne (randonnée ou alpinisme) - Sorties d'escalade sur cascade de glace.

E-SPORT

Après un premier challenge FIFA 21, une réflexion est lancée sur d'autres challenges FIFA et d'autres formes d'E-sport"

FOOTBALL

Foot à 11: Les championnats le vendredi, le lundi soir, le samedi après-midi et le dimanche matin - La coupe nationale Auguste Delaune - Une sélection des meilleurs joueurs du Comité de Paris pour des rencontres amicales nationales ou internationales - Un challenge de la vie associative "Trophée Raymond Sauvé " qui récompense les meilleurs équipes pour leur comportement sur et hors du terrain.

Foot auto arbitré à 7: Tous les jours de la semaine avec 7 championnats différents - Les coupes départementales, régionales et nationales - Le challenge, dit de Printemps, de fin de saison - Un championnat en mixité réel (3 femmes et 3 hommes + un dernier joueur libre) existe depuis 2 saisons. Nouveau : Le lancement d'un championnat féminin cette saison.

Foot à 5 : Des rencontres en salle le samedi après-midi pour les jeunes et le dimanche matin pour les adultes.

Foot marché (ou walking foot): Des séances le jeudi soir et des rencontres amicales. Ce foot est adapté aux personnes de plus de 50 ans - Règles de jeu particulières : interdiction de courir avec ou sans ballon, pas de contact entre joueurs (tacles interdits) et le ballon doit rester à terre et ne peut dépasser la hauteur des hanches.

Tout au long de la saison, des sessions de formation d'arbitres sont assurées le mercredi soir. Les membres de la commission tiennent une permanence tous les mardis de 14h à 20h dans les locaux du Comité de Paris.

TENNIS DE TABLE

Un championnat départemental par équipe de 3 joueuses ou joueurs — Des compétitions en simple et double par niveau de classement le soir en semaine - Un tournoi régional annuel pour adultes, jeunes et personnes en situation de handicap, le même jour - La participation de certaines équipes aux championnats fédéraux.

TENNIS

Un championnat par équipes (mixité possible), le jeudi soir où chaque partie se joue en 1 heure - Un rassemblement départemental en individuel - Des participations aux rencontres nationales ou internationales et à un stage fédéral annuel de perfectionnement.

SECTEUR « SPORT/SANTÉ »

Ce secteur propose des activités de détente, de découverte, de maintien en forme et bien-sûr de loisir.

SECTEUR « JEUNESSE ÉDUCATION POPULAIRE »

Ce secteur vise l'accès aux pratiques sportives pour les jeunes souvent éloignés des Activitrés Physiques et Sportives (APS).



D'autres activités sportives existent en lien avec le Comité mais leur gestion est davantage sous la responsabilité de la Ligue Île-de-France comme l'athlétisme, le basket ball et le handball mais aussi celles d'autres comités IDF.

La plupart des autres sports sont proposés par la FSGT, qu'il s'agisse de la gymnastique, de l'athlétisme, du patinage artistique, de l'aïkido, de la boxe, du canoë-kayak, de la danse, de l'escrime, de l'haltérophilie, du karaté, de la lutte, du parachutisme, du parapente, de la planche à voile, de la plongée sous-marine, de la voile, du yoga, du rugby, du ball trap, du ski, etc.

VOLLEY BALL

Un championnat par équipe le soir en semaine en 4x4 mixte / 6x6 mixte / 4x4 féminin / 4x4 équimixte (obligatoirement 2 filles et 2 garçons) — Un challenge de fin de saison.

Des sessions de formation d'arbitres sont assurées tout au long de la saison.

C'EST LA RENTRÉE 2021/2022!

Comme à chaque début de saison, pensez à vous mettre à jour des démarches administratives pour le nouvelle saison qu'il s'agisse des affiliations, des licences individuelles et des engagements dans les diverses compétitions. Tout savoir sur les assurances, cliquer ici

Rappel: suite aux conditions très particlièrement dans lesquelles la saison s'est déroulée, des mesures d'accompagnement pour une reprise de la saison proposées par le Comité de Paris, suite à la dernière AG du 7 mai:

- Un engagement budgétaire important pour la relance : un avoir aux clubs d'un montant de 25% sur les licences et affiliations (hors assurances) et utilisable en 2021/2022.
- Un avoir sur les droits d'engagements des activités (variable en fonction des activités, entre 80% et 100%), qui sera utilisable sur les saisons 2021/2022 et éventuellement 2022/2023.
- Un fonds d'aides complémentaires pour les clubs en difficulté (enveloppe de 10000€).

Les tarifs pour la saison 2021/2022 :

AFFILIATIONS	Catégorie	Coût
Nouveaux clubs peu structurés ou en création	1	71,32 €
Clubs structurés participant aux activités	2	136,17€
Clubs omnisport avec plusieurs sections	3	415,04 €
Clubs participant aux activités saisonnières	4	45,25 €



LICENCES INDIVIDUELLES		
Adultes nés en 2003 et avant	33,00 €	
Jeunes nés entre 2004 et 2008	26,72 €	
Enfants nés en 2009 et après	17,10 €	
Assurance individuelle non comprise		

LE CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical est aussi important que l'assurance. Il est obligatoire. Il peut être délivré par un centre médical de la localité, un centre médico-scolaire, un médecin du travail ou votre médecin traitant.

Pour les pratiquant.es mineur.es, il faut retenir les 3 points suivants :

- Fin partielle de l'obligation de présentation de certificat médical pour les mineur.es. Toutefois, pour la pratique de certaines activités à ontraintes particulières, il y a toujours une obligation de présentation du certificat médical.
- Mise en place d'un questionnaire de santé spécifique à renseigner tous les ans. En cas de réponse positive à une ou plusieurs question.s la / le mineur.e devra consulter un médecin pour se faire établir un certificat médical à remettre au club.

Pour les pratiquant.es majeur.es, ces 3 points sont à retenir :

- Continuité de l'obligation de présentation d'un certificat médical pour la 1ère demande de licence ou/et pour la pratique de certaines activités à contraintes particulières.
- Continuité de renseignement du questionnaire de santé spécifique et remise d'une attestation au club ou à l'organisateur de la compétition.
- Présentation d'un certificat médical pour le renouvellement triennal de la licence ou en cas de réponse positive à au moins 1 des 9 questions du questionnaire. En regard des articles du Code du sport, le certificat médical devra dater de moins de 6 mois.



NOUVEAU DISPOSITIF: LE PASS'SPORT

Le pôle sport de PARIS communique :



Le PASS'SPORT est un nouveau dispositif mis en place cette année par le ministère des sports. Il permet aux enfants âgés de 6 à 17 ans, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, d'obtenir une réduction de 50 € sur le coût d'une inscription, d'une adhésion ou d'une prise de licence.

Pour pouvoir utiliser ce dispositif, l'association concernée devra être inscrite sur « le compte ASSO », *ici*. Vous pouvez, dès maintenant, inscrire votre association. Dans la plupart des cas cette démarche est très simple, rapide et ne pose aucune difficulté. Vous retrouverez toutes les informations concernant ce dispositif sur le site internet du ministère, *ici*.

Pour information, ce dispositif PASS'SPORT est cumulable avec le dispositif REDUCSPORT (mairie de Paris et CDOS de Paris) déjà existant.

Pour des renseignements complémentaires : sdjesparis-pole-sport@ac-paris.fr

DU PING À CHOISY CET ÉTÉ

Le club de tennis de table de Choisy le Roi a eu l'idée d'ouvrir sa salle aux membres des autres clubs FSGT de la région parisienne afin de proposer des échanges entre pongistes La municipalité de Choisy laisse la salle ouverte durant l'été. Seul, le protocole sanitaire associé à la salle nous est imposé. Rendez-vous :



Gymnase Méhy 60 Rue Henri Corvol, 94600 Choisy-le-Roi

Le but : organiser des rencontres inter-clubs autour du tennis de table « le ping été » sous différentes formules (simples, doubles, mixtes) en fonction du nombre de personnes présentes et des envies des participant.e.s. Tout doit rester « bon enfant !».

Renseignements complémentaires : choisytt@yahoo.fr

AVANT LA PRATIQUE SPORTIVE!

Est paru le 19/07/2021 un nouveau décret (le lire *ici*) qui prescrit les nouvelles mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire à l'intention des utilisateurs des équipements sportifs de Paris du 01/09/20 au 31/08/21.

La principale modification du décret porte sur l'obligation, pour toute personne majeure, de présenter un pass sanitaire, pour l'accès aux établissements lorsque lcelui-ci accueille un nombre de visiteurs, spectateurs, clients ou passagers au moins égal à 50 personnes (capacité maximale dans le gymnase). Sont donc concernés, les équipements comme les piscines, les gymnases, les salles de sport, les stades et autres établissements jeunesse.

Depuis le 21 juillet dernier, vous devez présenter soit un justificatif de statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet, soit le résultat d'un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures, soit un certificat de rétablissement de moins de 6 mois à la suite d'une contamination par la covid-19. Sans l'un de ces justificatifs l'accès vous sera refusé.

Il est toujours rappelé l'impérieuse nécessité de faire respecter les mesures dites barrières (port du masque lorsque cela est nécessaire, hygiène des mains, distanciation physique d'au moins un mètre, voire de deux mètres en l'absence de port du masque...).

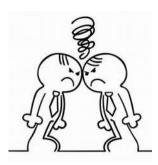
LA REVUE DU COMITÉ



La revue annuelle du Comité de Paris est parue à la i-juin et reste disponible sur simple demande à accueil@fsgt75.org.

Vous y découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur toute l'actualité du Comité cette dernière saison, le multiples organisations, les innovations, la vie des clubs comme les objectifs pour 2021/2022.

Cliquer ici pour connaître son contenu



HUMEUR

Je suis de mauvaise humeur. Le « point médian » me donne un point de côté. Mon petit déjeuner ne passe pas : j'ai pris du café, du pain, du beurre et du fromage, ma voisine me dit qu'elle préfère de la chicorée, une biscotte et de la confiture. Suis-je sexiste? Je m'interroge!

C'est vrai que c'est troublant. Prenez les outils, symboles de l'exploitation du faible par le puissant, les outils sont féminins : une pelle, une bèche, une charrue, une lime, une machine à écrire, une règle...

La faute à l'Édit de Villers-Cotterets, un Édit, même pas une loi. On dit aussi que c'est une Ordonnance, on a honte! Bref cet Édit n'a pas prévu de genre neutre.

Les Anglais en ont un, les Allemands aussi. Peut-être devrait-on adopter l'Anglais, on a commencé d'ailleurs, cool!

Ou alors on pourrait faire comme le poète : « J'ai rimé cette ode en rimes féminines pour que l'impression en restât plus poignante ». Difficile et pédant.

Il faudrait en somme réécrire tout avec le point médian.

Prenez Villon par exemple : « Frères humains qui après nous vivez.. ».

C'est vrai que c'est scandaleux et les sœurs qu'est-ce qu'il en fait Villon ? Je m'interroge !

La lecture par exemple, comment lit-on : « cher.e.s ami.e.s » sans être sexiste ? Moi j'ai trouvé, je lis « chers camarades » mais certains ne comprennent pas. Je m'interroge !

Vous sentez vous valorisées, chères Amies, parce que l'on vous a reléguées en fin de mot après un point qui n'est même pas médian ? Je me/vous interroge

Mon point de côté ne passe pas. Chères Amies et chers Amis aidez moi. Un coup de fil ou un texto, finalement ça n'a pas de genre.

Sam ALTABEF

BILAN AGENCE NATIONALE DU SPORT

Pour 2021, l'ANS a alloué à la FSGT une enveloppe globale de 825 500 €. De ce montant, 667 850 € concernent le Plan Sportif Fédéral pour soutenir des projets de clubs et de la FSGT et 157 650 € sont des crédits exceptionnels émanant du Plan France Relance pour aider les structures associatives qui ont été fortement impactées par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

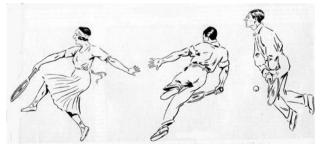
Concernant le PSF (FSGT), 153 clubs affiliés ont présenté des demandes de subventions via « Le compte asso », dont 120 clubs éligibles, auxquels ont été attribués 361 250 € de subventions (53% du montant total des crédits attribués). Pour leur part, 30 structures déconcentrées de la FSGT (Comités et Ligues), ont perçu 306 600 € de subventions.

Concernant les crédits exceptionnels du Plan France Relance, 77 650 € ont été attribués aux clubs affiliés ayant présenté une demande d'aide financière, et 80 000 € aux comités et ligues de la FSGT.

Pour cette campagne 2021, la FSGT a ainsi consolidé la voie des objectifs partagés de l'ANS en attribuant 53% des subventions aux clubs, dépassant même l'objectif fixé par l'ANS à 50% de subvention à l'horizon 2024. Pour leur part, les crédits attribués à l'Outre-mer sont également en hausse (+25% par rapport à 2020). Il en va de même pour la part consacrée au développement de la pratique sportive féminine (+16% par rapport à 2020).

Pour la bonne instruction et gestion des fonds ANS / PSF alloués, la FSGT a mis en place un double dispositif : des commissions territoriales (départementale et/ou régionales) chargées de l'instruction des dossiers des clubs, et au niveau national, une commission chargée de l'instruction des dossiers des comités et ligues de la FSGT et de la validation des montants proposés pour les clubs par les commissions territoriales. Au total, ce sont 140 bénévoles et salariés qui œuvrent au sein de ce double dispositif de gestion.

Les clubs affiliés et les structures bénéficiaires recevront d'ici la fin juillet la notification d'attribution de l'ANS pour un versement de subvention qui devrait s'opérer courant de l'été 2021.



NOS ADHÉRENT.E.S ONT DU TALENT!

Vous faites de la photographie, du dessin ou de la peinture? Confiez-nous vos œuvres à accueil@fsgt75.org, elles pourront être publiées dans un prochain TVS.



THOREZ Audrenn « Audacieuse » (Acrylique)

RAPPEL

La majorité des oeuvres qui paraissent chaque semaine dans cette rubrique étaient accrochées aux cimaises du salon artistique organisé par le Comité de Paris en avril 2015

Si ce TVS vous intéresse, diffusez-le autour de vous en le dupliquant ou en le transférant par courriel. Merci.

SOLUTIONS DES JEUX

Chacun.e son roman :1b / 2e / 3c / 4h / 5k / 6i / 7a / 8g / 9j / 10d //// Quelle ville : Rome /// Qui suis-je? : 1. Alfred Dreyfus - 2. François Ravaillac - 3. D'Artagnan - 4. Jérôme Savonarole - 5. Jules Joseph Bonnot

À CHACUNE SON ROMAN!

- 1. Romain Gary
- 2. Simone de Beauvoir
- 3. Albert Camus
- 4. Colette
- 5. Gustave Flaubert
- 6. Marguerite Duras
- 7. Jean Giono
- 8. Emile Zola
- 9. George Sand
- 10. Marcel Proust

- e. Les Mandarins
- c. La chute
- k. Bouvard et Pécuchet
- i. Un barrage contre le Pacifique
- h. Le blé en herbe
- g. L'assomoir
- j. Indiana
- d. Le Côté de Guermantes
- b. La promesse de l'aube
- a. Le hussard sur le toit

QUELLE VILLE?



QUI SUIS-JE?

- 1. Il est victime, en 1894, d'une machination judiciaire qui est à l'origine d'une crise politique majeure des débuts de la III^e République ?
- 2. Il est exécuté le 27 mai 1610 en place de Grève à Paris, pour l'assassinat d'un roi de France. D'esprit tourmenté, il est sujet à des visions mystiques dans les années précédant son crime.
- 3. Louis XIV lui confie l'arrestation puis la garde du surintendant des finances Nicolas Fouquet jusqu'à la mort de ce dernier en 1680 à Pignerol ?
- 4. Il est né en Italie en 1452, mort pendu et brûlé en 1498, est un frère dominicain, prédicateur et réformateur italien, qui institua et dirigea la dictature théocratique notamment avec le bûcher des Vanités ?
- 5. Anarchiste français, né en 1876, et mort à 35 ans à Paris, il est le meneur d'un groupe illégaliste ayant multiplié les braquages et les meurtres ?

Le bulletin hebdomadaire du Comité de Paris de la FSGT

Directeur de la publication : Thierry UHRÈS

Comité de rédaction : Michel FUCHS et Jean-Yves PENCREACH avec le concours de Denis LAMY et Nam Phong NGUYEN ----ooo---

COMITÉ DE PARIS FSGT

35, avenue de Flandre 75019 PARIS - Téléphone : 01 40 35 18 49 Courriel : accueil@fsgt75.org - Site : www.fsgt75.org